

## Produit

# AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE - RETRAITE

FR0013379344 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de Amundi Asset Management en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) ou appeler le +33 143233030.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document  
d'informations  
clés

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE, un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

**Objectifs :** En souscrivant à AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE, vous investissez sur les marchés internationaux d'actions, de taux et de devises et accédez à des expertises variées allant des investissements thématiques au financement des sociétés non cotées, au travers d'une approche responsable respectant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection des valeurs.

Le fonds a un double objectif :

- Un objectif financier : de participer à la performance des marchés internationaux, principalement actions, obligataires et de devises. La gestion cherchera notamment à tirer parti de la dynamique des titres liés à des enjeux mondiaux de long terme, et plus particulièrement au climat.

- Un objectif extra-financier :

- obtenir une note ESG moyenne du portefeuille supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des émetteurs les moins bien notés ;
- réduire l'intensité carbone du portefeuille dans un objectif d'atteindre la neutralité à horizon 2050. La trajectoire de « décarbonation » retenue est basée sur la méthodologie Climate Transition Benchmark (CTB), qui associe une réduction initiale de -30% à une réduction progressive de -7% par an en moyenne ultérieurement.

Le processus d'investissement repose sur la sélection de valeurs au sein de l'univers d'investissement représenté par l'indice composite suivant : 75% MSCI ACWI (en euros, dividendes nets réinvestis) + 25% MSCI EUR IG Corporate Bond Index. Cet indice a notamment vocation à évaluer l'intégration ESG et l'amélioration du profil ESG du fonds, et ne constitue pas un indice de référence impactant les décisions de gestion au regard des marges de manoeuvre utilisées dans la gestion du portefeuille. A des fins de diversification, l'équipe de gestion pourra également sélectionner des titres n'appartenant pas à cet univers.

La sélection de valeurs conjugue à la fois la recherche de performance financière qui s'appuie sur nos analyses de l'environnement économique et financier ainsi que des fondamentaux des émetteurs, et la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur, allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), et élaborée à partir de la méthodologie de notation ESG « Best in Class » développée par Amundi. La note ESG vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise, c'est à dire sa capacité à anticiper et à gérer les risques et opportunités de durabilité inhérents à son secteur d'activité et à sa position stratégique. Au minimum 90% des titres en direct du portefeuille font l'objet d'une notation ESG. Limite de l'approche « Best in class » : cette approche n'exclut aucun secteur d'activité a priori. Tous les secteurs économiques sont donc représentés dans cette approche et le FCP peut ainsi être exposé à

certains secteurs controversés.

Le processus d'investissement, qui intègre des facteurs de durabilité, se déroule de la manière suivante :

- La première étape consiste à mettre en oeuvre une stratégie d'allocation d'actifs discrétionnaire et flexible, sans référence à un indice de référence, au sein d'un univers large et diversifié. La stratégie d'allocation du portefeuille entre les différents marchés est ainsi pilotée activement par l'équipe de gestion, en lien avec notre analyse du contexte économique et financier.

- La seconde étape met l'accent sur l'analyse extra-financière des émetteurs de l'univers d'investissement du fonds, tant sur le plan de leur profil ESG que sur des mesures plus spécifiquement liées à leur empreinte carbone. L'équipe s'appuie dans ce cadre sur les travaux des analystes ESG du groupe ainsi que sur des outils et méthodologies propriétaires.

- L'étape finale consiste en premier lieu à exclure de l'univers d'investissement les émetteurs ayant les moins bonnes pratiques (ESG) : exclusions légales qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...), exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies, exclusions sectorielles selon la politique du groupe Amundi (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr)), exclusions spécifiques à l'objectif durable du fonds (activités non-alignées avec les Accords de Paris sur le Climat et/ou controversées) et enfin exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat. L'équipe de gestion sélectionne par la suite les titres éligibles combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres. Enfin, elle s'assure de l'alignement du portefeuille final avec son double objectif financier et extra-financier (décrit précédemment).

L'exposition aux actions pourra varier dans une fourchette de 50% à 120% de l'actif et se fera via OPC, titres vifs et/ou instruments financiers à terme. La répartition entre grandes, moyennes et petites capitalisations n'est pas prédéfinie, elle sera fonction des anticipations du gérant sans limite préétablie. Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en titres ou assimilés (actions, obligations...) non cotés, notamment dans une stratégie d'accompagnement d'émetteurs considérés comme apporteurs de solutions dans le cadre de la transition vers une économie bas carbone.

Le fonds pourra s'exposer jusqu'à 100% de son actif net, en direct ou au travers d'OPC, dans des obligations d'Etat de la zone euro et des obligations d'Etat internationales hors zone euro de toute notation ; dans des obligations émises par des émetteurs privés, y compris subordonnées, libellées en toutes devises et de toutes zones géographiques dont les marchés de dettes émergentes (y compris Devises Locales). Ces obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres de toute notation.

Le fonds pourra s'exposer via OPC dans la limite de 10% de l'actif net.

Le fonds est exposé au risque de change dans la limite de 100% de l'actif net.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net, jusqu'à 200%.

Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur

investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : 5 année(s)		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après		
		1 an	5 année(s)
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€2 380	€2 040
	Rendement annuel moyen	-76,2%	-27,2%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€8 150	€8 370
	Rendement annuel moyen	-18,5%	-3,5%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€10 260	€13 890
	Rendement annuel moyen	2,6%	6,8%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€12 820	€16 120
	Rendement annuel moyen	28,2%	10,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

## Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
<b>Coûts totaux</b>	€642	€1 573
<b>Incidence des coûts annuels**</b>	6,5%	2,7%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,51% % avant déduction des coûts et de 6,79% % après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation</b>	1,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	114 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
<b>Commissions de performance</b>	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	18 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 12:25 un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE conformément au prospectus de AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +33 143233030
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [complaints@amundi.com](mailto:complaints@amundi.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

### Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

**Performance passée** : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).

**Scénarios de performance** : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).